



angers Loire  
métropole  
communauté urbaine

Angers, le 22 mai 2024

## Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal : 22 communes d'Angers Loire Métropole s'engagent en faveur de la biodiversité

En cette Journée mondiale de la biodiversité, 22 communes d'Angers Loire Métropole (ALM) annoncent le lancement officiel de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABCi). Cette initiative collective, construite avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), représente la première concrétisation du Plan Biodiversité et Paysages adopté par ALM en novembre 2023 et marque un engagement fort pour la préservation et la restauration de la biodiversité locale.

### Un projet collectif et co-construit

Le projet Atlas de la Biodiversité Intercommunal a été co-construit pendant plus d'un an avec les 22 communes d'Angers Loire Métropole impliquées. Déployé sur trois ans, jusqu'à fin 2026, il a pour but d'améliorer la connaissance de la biodiversité locale, grâce à la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore. Le projet ABCi se décline également par des animations de sensibilisation des habitants et des actions de sciences participatives. Le soutien financier et technique de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) est un élément clé de cette démarche. Le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ont également contribué à l'élaboration du dossier de candidature.

### Modalités et calendrier de réalisation

Le projet a débuté entre novembre 2023 et mars 2024 avec un état des lieux des connaissances de la faune et de la flore locales. Entre juin 2024 et septembre 2026, des actions de sensibilisation et de formation seront proposées au public. Dans le même temps, de nouveaux inventaires seront réalisés par des experts naturalistes. Ces résultats alimenteront des bases de données nationales et serviront à renforcer et ajuster les actions de gestion et de préservation de la biodiversité du territoire, répondant ainsi aux objectifs du Plan Biodiversité et Paysages.

### Objectifs de l'ABCi

- **Renforcement des connaissances locales** : Réalisation d'inventaires de la faune et de la flore sur le territoire intercommunal, pour mieux comprendre et agir sur la biodiversité ;
- **Sensibilisation et mobilisation** : Actions de sensibilisation du public pour favoriser l'appropriation des enjeux de la biodiversité ;
- **Synergies et coopérations** : Collaboration entre les acteurs d'Angers Loire Métropole, des communes aux professionnels locaux et habitants ;
- **Expérimentations et outils collectifs** : Développement de nouveaux modes de coopération et outils facilitant les actions de chaque commune.

Des informations détaillées et les outils de participation sont accessibles via le site internet d'Angers Loire Métropole et à la Maison de l'Environnement.

## Participation citoyenne et animations

Les habitants seront activement impliqués à travers une grande campagne d'observation participative, débutant en ce mois de mai 2024. Chaque mois, une nouvelle espèce sera à observer, avec des informations et outils disponibles en ligne et à la Maison de l'Environnement. Le programme d'animations proposé en 2024 et 2025 inclura des propositions nombreuses et diversifiées : balades pédagogiques, fabrication d'hôtels à insectes, spectacles, visites de sites naturels, plantation d'arbres, parmi d'autres initiatives.

Caroline Houssin-Salvetat : « *L'Atlas de la Biodiversité Intercommunal repose avant tout sur la force du collectif. La dimension participative de ce projet est un levier idéal pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité qui nous concernent tous. La collaboration des 22 communes d'Angers Loire Métropole sur cet ABCi est une belle occasion de « faire territoire » autour d'une démarche fédératrice, au plus près des habitants.* »

### Liste des communes impliquées :

#### - Communes contributrices :

- Angers
- Avrillé
- Beaucouzé
- Briollay
- Cantenay-Épinard
- Écuillé
- Feneu
- Les Ponts-de-Cé
- Loire-Authion
- Montreuil-Juigné
- Rives-du-Loir-en-Anjou
- Saint-Clément-de-la-Place
- Saint-Léger-de-Linières
- Saint-Martin-du-Fouilloux
- Sainte-Gemmes-sur-Loire
- Savennières
- Soulaines-sur-Aubance,
- Trélazé
- Verrières-en-Anjou

#### - Associées à la gouvernance \* :

- Béhuard
- Le Plessis-Grammoire
- Mûrs-Érigné

\* (car déjà engagées dans des atlas communaux ou démarches similaires) et volontaires pour contribuer à la démarche collective en partageant leurs expériences.